



PARIS HEALTHCARE WEEK



# JOURNEE FORMATION / METIER

## Autonomie

*(grand-âge, handicap)*

**Jeudi 31 Mai 2018**  
**Paris Expo - Porte de Versailles**  
**Hall 7.3**

## JOURNÉE FORMATION / METIER

### Autonomie (grand-âge, handicap)

#### 1 journée – 2 objectifs

Si les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) sont des outils de stratégie clés pour les établissements sociaux et médico-sociaux, ils nécessitent néanmoins une appropriation de la méthode et de sa mise en œuvre. Connaître les principes clés et les leviers d'action permettent de mener à bien la stratégie de contractualisation.

Contrôles relatifs aux installations sanitaires en établissement, relatifs aux prestations alimentaires, et ceux relatifs aux prestations délivrées dans le cadre du forfait hébergement sont particulièrement d'actualité depuis le décret du 30 décembre 2015. Les visites et les contrôles de plusieurs autorités sont nombreux en ESMS, parfois méconnus et imprévisibles, il est difficile de savoir quels sont les droits et obligations de l'équipe de direction et de l'établissement dans ces situations.

#### **Jeudi 31 mai**

#### **9h30 – 12h30 : Contrat pluriannuel d'objectif et de moyens (CPOM) en établissement social et médico-social : quelle stratégie de contractualisation ?**

- Un éclairage théorique et un cadrage sur l'outil « CPOM »
- Une vision d'un acteur régional sur le CPOM : l'ARS et ses prérogatives
- Quelle méthodologie ? Les apports des retours d'expérience

#### **13h30 – 16h30 : Visites et contrôles en établissement social et médico-social : mieux les connaître pour s'y préparer**

- Un éclairage théorique et un cadrage sur les différents contrôles prévus en ESMS
- Une vision d'un acteur régional, l'ARS : quels contrôles prévus ? et dans quelle situation ?
- Le regard d'un juriste : quelles prérogatives ?
- Et les contrôles de la DGCCRF ? Dans quel cadre et quelles conséquences ?

Durée : 2 demies journées

9h30 – 12h30

13h30 – 16h30

Publics :

- Directeurs d'établissements
- Directeur Général d'association regroupant un ou plusieurs EHPAD
- Directeur financier
- Contrôleur de gestion
- Chef de projet
- Chargés de mission dans les ARS et les Départements

Méthode :

Dispenser un contenu théorique modéré privilégiant la réponse aux questions des participants

Apporter les connaissances requises au moyen d'un débat collectif de situations

Tarif (net de TVA) / personne :  
Demi-journée : 260 €  
Journée : 390 €

SPH Conseil :

N° déclaration d'organisme de formation : 11754382775

Inscriptions et information :  
[www.sphconseil.fr](http://www.sphconseil.fr)